



Droit d' ebergement pour mon petit fils

Par **cauli**, le **06/10/2009** à **13:27**

Bonjour,rnrnJe suis dans une impasse ! je ne vois plus mon petit fils depuis avril 2009.je suis très malheureuse car je n ai que lui .Ayant des différents avec les parents rnje suis complètement déboussolée.On me refuse même de me le mettre sur la webcam,on prive kylian de sa mami , je trouve ça monstrueux et pour moi une torture . J'aimerais savoir quels sont les recours qui me seront vaforables pour que cet situation ne nuit pas a mon petit bout de chou de 2 & demi ??????rnJ' attends pas de miracle ! mais dites moi ce que je peux attendre de cette situation.rnUn être vous manque est tout est dépeuplérnrnMerci